

ALFONS PILORZ

## L'ARTICLE PARTITIF — PROBLÈME DIDACTIQUE

Une certaine pratique de l'enseignement du français (langue à articles) dans un milieu polonophone (le polonais — comme toutes les langues slaves, à l'exception du bulgare — est une langue sans articles<sup>1</sup>), nous suggère les remarques que ci-dessous, inspirées par le souci de l'efficacité sur le plan didactique. Pour l'élève polonais, l'acquisition d'une connaissance active suffisante de la langue française se heurte, au niveau du système grammatical, à quatre difficultés majeures: l'emploi des temps de l'indicatif (plus particulièrement l'opposition imparfait/passé composé), le subjonctif vs l'indicatif et le conditionnel, le choix de la préposition convenable et le maniement de l'article, cette petite „partie du discours” que la *Techne grammatike* de Dionysios Thrax (170-90) appelle *arthron*, terme que les grammairiens latins rendront par *articulus*<sup>2</sup>, tandis que le polonais, à la suite de l'allemand *Geschlechtswort*<sup>3</sup>,

---

<sup>1</sup> Il est cependant possible, croyons-nous, de déceler dans le polonais actuel une tendance à se doter de cette sorte de déterminants que sont les articles; cf. notre étude *Hiérarchie des fonctions de l'article*. In: *Actes de la II<sup>e</sup> Conférence des linguistes romanisants polonais*, Varsovie 19-20 mars 1976, Editions de l'Université de Varsovie, 1980, pp. 93-100. Signalons d'ailleurs, en diachronie, les recherches de M. Miletić, ayant voulu démontrer l'existence de l'article en polonais (voir Ilie Dan, *Une question controversée: la postposition de l'article en roumain*. In: „Kwartalnik Neofilologiczny”, 20 (1973), fasc. 2, pp. 183-191).

<sup>2</sup> Cf. Adam Heinz, *Dzieje językoznawstwa w zarysie*, Warszawa 1978, p. 50. De même *Sprachwissenschaftliches Wörterbuch*, hrsg. von Johann Knobloch, Heidelberg 1961-, p. 160ss.

<sup>3</sup> Littéralement ‘mot’ de genre. A remarquer que l'allemand possède un excellent calque de *articulus*, à savoir *Gliedwort* (cf. le dictionnaire linguistique susmentionné), mais seul *Geschlechtswort* est vraiment courant, tandis que l'emprunt *Artikel* ne sort guère du vocabulaire technique des linguistes. Pour ce qui est du polonais *rodzajnik*, calque de *Geschlechtswort*, Witold Doroszewski a proposé

adoptera l'étiquette *rodzajnik*, bien à tort, car de toute évidence la première fonction de l'article est d'opposer défini et indéfini, la seconde de marquer la différence de nombre, la troisième seulement de déclarer le genre: de nombreux cas de neutralisation des oppositions de genre sont là pour en témoigner<sup>4</sup>. En ce qui concerne l'anglais, les linguistes polonais préfèrent à juste titre le terme *przedimek*, littéralement 'prénom'; il est en effet malaisé d'appeler *rodzajnik* les formes *a (an) / the*, qui sont incapables de déclarer le genre<sup>5</sup>.

En suivant l'usage terminologique français dominant<sup>6</sup>, nous entendons ne pas envisager l'article comme une partie du discours distincte: les articles forment, avec les adjectifs possessifs, démonstratifs, interrogatifs, relatifs et indéfinis (de la grammaire traditionnelle) et avec les numéraux la classe des *déterminants*, qui „dépendent en genre et en nombre du nom qu'ils spécifient”<sup>7</sup>. La classe des *prédéterminants* (= *préarticles*

---

de le remplacer par *artykuł* (*O artykule gramatycznym (tzw. rodzajniku*). In: *Studia Linguistica in honorem Thaddaei Lehr-Splawińskiego*, Warszawa 1963, pp. 19-21), mais le poids de la tradition s'est avéré décisif et l'innovation n'a pas pris racine.

<sup>4</sup> En fr. *l'argent* (m.) vs *l'eau* (f.) et une seule forme au pluriel (*les* ou *des*), en all. également une forme commune au pluriel (*die*) et un seul article indéfini pour le masculin et le neutre (*ein*). En ce qui concerne les bases de la théorie de la neutralisation, on peut utilement consulter Roman Jakobson, *Zur Struktur des russischen Verbuns* (in: *Charisteria Mathesio*, Praha 1932, pp. 74-84), Albert Wilhelm de Groot, *Neutralisation d'oppositions* (in: „*Neophilologus*”, 25 (1939-40), pp. 127 - 146) et surtout *La notion de neutralisation dans la morphologie et le lexique* („Travaux de l'Institut de Linguistique, Faculté des Lettres de l'Université de Paris”, vol. II, 1957, 206 p.).

<sup>5</sup> Le *Słownik terminologii językoznawczej* (Dictionnaire de terminologie linguistique) de Zbigniew Gołąb, Adam Heinz et Kazimierz Polański, Warszawa 1968, retient le terme *przedimek*. Pour une analyse fort pertinente du „prénom”, voir Henryk Kałuża, *Przedimek we współczesnym języku angielskim* (in: „*Kwartalnik Neofilologiczny*”, 13 (1967), fasc. 3, pp. 279 - 284) et *The Articles in English*, Warszawa 1978, 62 p.

<sup>6</sup> Cf. à titre d'exemple une de ces sommes de connaissances linguistiques que sont les grands dictionnaires de linguistique: *Le langage. De Ferdinand de Saussure à Noam Chomsky [...]*, sous la dir. de Bernard Pottier, Paris 1973, Denoël. — Parmi les manuels populaires, mentionnons Jean Dubois et René Lagane, *La nouvelle grammaire du français*, Paris 1973, Larousse, chapitres 11-17.

<sup>7</sup> Selon la formule de Jean Dubois (et alii), *Dictionnaire de linguistique*, Paris 1973, Larousse, p. 145. Manifestement, ce caractère, les déterminants l'ont en commun avec l'adjectif (adjectif qualificatif de la grammaire traditionnelle), qui a exactement la même extension que *przymiotnik* polonais. Le bien-fondé de la nouvelle répartition des parties du discours (déterminants vs adjectifs, au lieu de: articles vs adjectifs déterminatifs plus adjectifs qualificatifs) est à chercher surtout dans le fait que les déterminants constituent des inventaires fermés et les adjectifs des inventaires ouverts (tout comme les noms ou les verbes). Parmi les publications polonaises ayant abordé cette problématique il y a déjà longtemps,

en grammaire générative) serait ainsi à considérer comme groupant des morphèmes (= monèmes grammaticaux, dans la terminologie martinetienne) qui correspondent à une partie des adjectifs indéfinis de la grammaire traditionnelle (p. ex. *tout* dans le syntagme *tout un groupe* ou *tout le groupe*, *tous* dans le syntagme *tous les élèves...*). Evidemment, l'existence du prédéterminant (ou préarticle) suppose celle du post-déterminant (ou postarticle), p. ex. *même* dans le syntagme *le même personnage*, *autre* dans *l'autre voisin*. Le petit monde des articles constitue donc un sous-système de déterminants.

En guise de remarque liminaire, nous aimerions insister sur l'importance de l'article en tant qu'instrument de précision, conférant une sorte de „supériorité” aux langues (analytiques le plus souvent) qui en sont pourvues. Grâce à article — avec sa fonction fondamentale qui consiste à opposer le défini à l'indéfini — le découpage de la réalité, référent des signes linguistiques, se fait avec plus de netteté, l'outil linguistique acquiert plus de tranchant, devient par conséquent plus économique. Evoquons là un exemple débattu lors d'une conférence de romanistes à Varsovie (le 19 mars 1976): une lettre polonaise signée „Jan Kowalski, PROREKTOR” ne dit pas au destinataire s'il y a un vice-recteur à l'université en question (comme c'est le cas de l'UCL de Lublin) on plusieurs vice-recteurs (comme c'est le cas des universités d'Etat polonaises). On frise là le problème de l'intraduisibilité, sur lequel Bolesław Kielski attirait l'attention dans sa conférence prononcée à la Société des Sciences et des Lettres de Łódź<sup>8</sup>, et ce à partir d'une phrase de Georges Duhamel (*Civilisation française*, Paris 1944): „A certains esprits il faut *le* champ libre, *les* territoires neufs, *des* problèmes inconnus, *des* difficultés vierges”. Il est manifeste que la traduction polonaise, proposée par Kielski lui-même, n'est pas capable de rendre le subtil jeu des oppositions article défini/article indéfini: „Pewnym umysłem potrzeba pola wolnego, terenów nowych, zagadnień nieznanych, trudności nietkniętych”. En exprimant de telles vues, nous constatons que Gustave Guillaume n'hésitait guère autrefois à dire à propos de l'article qu'il „est une création tardive des plus évoluées d'entre [...]” les

---

Il est opportun de signaler l'étude nourrie de Janusz Lalewicz, „*Déterminatifs*” w języku francuskim (in: *Kwartalnik Neofilologiczny*”, 13 (1967), fasc. 3, pp. 269-277), prenant pour point de départ le livre novateur (à l'époque) de Georges Gougenheim, *Système grammatical de la langue française*, Paris 1939; nous utilisons le nouveau tirage de 1962, pp. 63-70).

<sup>8</sup> *Język francuski a polski*, Łódź 1957, p. 19. L'auteur a inséré ses développements à ce sujet dans l'ouvrage (qui à l'époque a été un travail de pionnier) *Struktura języków francuskiego i polskiego w świetle analizy porównawczej*, cz. I, Łódź 1957, passim.

langues<sup>9</sup>, „[...] qu'en ce signe, création dernière des langues, s'est résumée, abstraitement définie, la technique entière de leur construction”<sup>10</sup>.

A la suite de Charles Bally<sup>11</sup>, l'article peut être pertinemment envisagé comme le plus important des actualisateurs, qui muent „le virtuel en actuel”, qui ont „pour fonction de faire passer la langue dans la parole”, qui font que les mots sortent du dictionnaire pour fonctionner dans la communication linguistique, dans l'événement (= l'acte) de parole.

Présentant le trait (+ défini) ou le trait (— indéfini)<sup>12</sup>, l'article apparaît — ne l'a-t-on pas assez répété? — comme le constituant obligatoire du syntagme nominal, ce qui fait observer à Jean Dubois (*Grammaire structurale du français, t. I: Nom et pronom*, Paris 1965) que „si le mot de la classe des substantifs est employé seul, il cesse de pouvoir former un syntagme nominal et il devient partie du syntagme verbal: *Pierre est un médecin* s'oppose à *Pierre est médecin*. *Médecin* est,

<sup>9</sup> *Particularisation et généralisation dans le système des articles français* (in: „Le Français moderne”, avril-juillet 1944; repris dans: *Langage et science du langage*, Paris—Québec 1964, pp. 143-156; nous citons p. 155).

<sup>10</sup> Id., p. 154.

<sup>11</sup> *Linguistique générale et Linguistique française*, 3<sup>e</sup> éd., Berne 1950, p. 82s.; la première édition de cet ouvrage magistral remonte à 1932 (Paris).

Roch Valin (*Grammaire et logique: du nouveau sur l'article*, in: „Travaux de Linguistique et de Littérature”, 5 (1967), fasc. 1, pp. 61-74, suivant de très près Gustave Guillaume, son maître, a cette heureuse formule inspirée par le célèbre ouvrage de G. Guillaume, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris 1919: „[...] l'article est le signe sous le couvert duquel s'effectue le passage de ce qu'il [scil. G. Guillaume] appelle «nom en puissance» au «nom en effet», c'est-à-dire l'actualisation, en discours, des virtualités encloses, en langue, dans le nom” (p. 61). Nous venons de mentionner d'abord Bally, car il a eu une audience bien supérieure à celle de Guillaume; l'action de celui-ci est surtout posthume.

<sup>12</sup> On ne saurait trop insister sur ce binarisme, sur lequel sera fondée notre esquisse; nous le faisons d'emblée et tout notre raisonnement visera à montrer l'importance de l'opposition binaire dans l'étude de l'article. Dans cette optique, il faut évidemment refuser la vue préconisée par certains grammairiens, et non des moindres (p. ex Jean Dubois), qui — suivant une vieille tradition française (voir une série d'articles, sous le titre commun, de Siegfried Heinemann, *Die Lehre vom Artikel in den romanischen Sprachen von der mittelalterlichen Grammatik zur modernen Sprachwissenschaft. Ein Beitrag zur Geschichte der grammatischen Begriffsbildung*, parus dans „Vox Romanica”, Berne; dans le tome 26, n° 2, pp. 180-192, on en trouve la deuxième partie) — ne retiennent comme articles que *le, la, les*, et renvoient „*un, une, des, du, de la* aux adjectifs indéfinis ou font remarquer que *du, de la* sont des emplois particuliers de la préposition *de*” (Jean-Claude Chevalier (et alii), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris 1964, p. 215). Ce dernier procédé, nous le relevons aussi chez Witold Mańczak, *Gramatyka francuska*, 2<sup>e</sup> éd., Warszawa 1961, p. 60.

dans ce dernier cas, de même nature que *orgueilleux* dans *Pierre est orgueilleux*" (p. 150). C'est dire l'importance capitale du système partiel (terme guillaumien) que les articles forment au sein du système de la langue. C'est dire du même coup l'importance primordiale de l'article sur le plan didactique: sans l'intelligence de ce phénomène un maniement tant soit peu satisfaisant d'une langue à articles comme le français, est impossible.

Si nous insistons avec force sur la nécessité de l'intelligence du système de l'article chez l'apprenant, adolscnt et adulte (et à plus forte raison chez l'enseignant!), nous suivons les indications de la méthode cognitive, qui s'impose ici plus peut-être que dans d'autres secteurs du système grammatical, et nous sommes là entièrement d'accord avec Henryk Kałuza lorsqu'il affirme: „The explanation that articles come to them 'by themselves' as part of the English idiom is superficial because, except for fixed expressions, in the majority of cases they have to make some rational choice among *the*, *a* or no article with a noun in its particular context" <sup>13</sup>.

Il n'est guère possible d'ébaucher, dans le cadre de cet essai, l'état des recherches sur l'article français, sans parler de celles sur l'article en général, mais comment ne pas évoquer au moins un nom, celui de Gustave Guillaume? C'est avec *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*, déjà mentionné plus haut, que ce savant fait son entrée dans le monde de la recherche linguistique et un quart de siècle plus tard, non loin du terme de sa carrière, il publie trois essais magistraux, qui offrent la vision „définitive" <sup>14</sup> du problème. Ces études s'intitulent: *Particularisation et généralisation dans le système des articles français* (cf. supra, n. 9), *La question de l'article* (in: „Le Français moderne", janvier-avril 1945), *Logique constructive interne du système des articles français* (in: „Le Français moderne", juillet-octobre 1945). Toutes sont aujourd'hui d'un accès facile dans l'important volume *Langage et Science du Langage*, publié après la mort de Guillaume par les soins de Roch

<sup>13</sup> *The Articles in English*, Warszawa 1976, p. 7. Le soulignement dans la citation est de nous.

<sup>14</sup> Les guillemets s'expliquent par le fait que la plus grande partie de l'oeuvre guillaumienne reste inédite et les volumes à venir, que prépare R. Valin au Canada, peuvent encore apporter mainte lumière nouvelle. C'est que Guillaume a été de ces chercheurs qui travaillent avec acharnement, remplissent les tiroirs, mais ne publient qu'une partie infime de leurs textes (*rarae aves de nos jours...*). Le n° 7 (spt. 1967) de la revue „Langages", Paris, Didier—Larousse, apporte trois contributions de poids, ayant trait au guillaumisme: Jean Stéfani, *Approche du guillaumisme*, pp. 74-92; M. Toussaint, *Gustave Guillaume et l'actualité linguistique*, pp. 93 - 100; Gérard Moignet, *Bibliographie des travaux de linguistique française d'inspiration guillaumienne*, pp. 100 - 104.

Valin. Chez aucun grand linguiste français l'article n'occupe une place aussi centrale que dans l'oeuvre de Gustave Guillaume. Les idées de celui-ci ont seulement commencé à descendre au niveau des manuels de grammaire <sup>15</sup>, mais dans sa masse, l'enseignement n'est pas encore prêt à s'en laisser pénétrer. Dans l'immédiat, des instruments bien plus rudimentaires doivent, et peuvent, suffire.

Ces instruments, nous les voyons simplement dans les oppositions binaires mentionnées plus haut. Nous nous hâtons d'ajouter que de très nombreux ouvrages scientifiques, sans parler d'innombrables manuels pratiques, procèdent autrement. Pour ne citer que deux descriptions de haute valeur: Walther von Wartburg et Paul Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*, 2<sup>e</sup> éd. entièrem. remaniée, Berne 1958, p. 279, divise les articles en trois catégories — définis, indéfinis et partitifs; de même, la *Grammaire Larousse du français contemporain* déjà mentionnée parle p. 216 de trois séries: *le, la, les, /un, une, des/ du, de la, des*. Une telle manière de classer les articles, sans être commode au point de vue didactique (telle est au moins notre opinion), est théoriquement défendable. Mais on trouve aussi, dans certains livres scolaires (hélas!) des classifications effectuées à partir de critères hétérogènes; chez Henryka Martyniak p. ex. (*Les vacances de Pierre*, Warszawa 1968, p. 151 ss.) l'étude récapitulative de l'article inculque à l'élève la division en articles indéfinis, définis, contractés (sic!) et partitifs. C'est comme si l'on affirmait qu'il y a des Français blonds, bruns, petits et moustachus. C'est surtout pour combattre pareils impairs que nous avons entrepris la présente ébauche.

L'opposition fondamentale, primaire, fait ranger d'un côté les formes (I):

A. *un une des*

B. *du (de l') de la (de l')*

de l'autre (II):

*le (l') la (l') les.*

Le système français, relativement riche en formes, ne diffère cependant guère, pour l'essentiel, des systèmes plus pauvres d'autres langues. Ainsi par exemple en allemand, *ein* (m. et n.), *eine* (f.) correspondent à *un, une* du français, tandis qu'à la forme plurielle *des* correspond l'article  $\emptyset$  (zéro):

*C'est un arbre; c'est une plante.*

*Das ist ein Baum; das ist eine Pflanze.*

*Ce sont des arbres; ce sont des plantes.*

<sup>15</sup> Nous pensons avant tout au livre de Christian Baylon et Paul Fabre, *Grammaire systématique de la langue française avec les travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris 1973, p. 287 préface de Gérard Moignet.

*Das sind die Bäume; das sind Pflanzen.*

Aux formes B: *du (de'l) de la (de l')*, correspond en allemand l'article  $\Phi$ :

*C'est du vin; c'est de la farine.*

*Das ist Wein; das ist Mehl.*

Les formes *le (l') la (l') les* ont pour équivalent allemand *der das die* et *die*:

*Où est le crayon? — Wo ist der Bleistift?*

*Où sont les crayons? — Wo sind die Bleistifte?*

Les articles de la série I sont des présentatifs<sup>16</sup>; ils s'emploient „pour un objet non encore présenté; l'article *le* suppose une présentation, il s'emploie pour un objet déjà connu ou autodéterminé (le soleil, le pâte du chef):

un	le
→	→

(un enfant entra: l'enfant avait les cheveux roux)<sup>17</sup>.

Robert Martin<sup>18</sup>, voulant montrer l'essentiel des vues de G. Guillaume, propose deux schémas:

un	le
BEFORE	AFTER
pre-memorization article	memorization article

(Chez Guillaume: mouvement de particularisation vs mouvement de généralisation).

U <sub>1</sub>	un	P <sub>1</sub>	P <sub>2</sub>	le	U <sub>2</sub>
	(chaotic universal)		(organized universal)		

(où P veut dire: „particular”).

Ces schémas entendent rendre compte des différences particulièrement subtiles qui avaient intrigué Guillaume; cf. *Particularisation et généralisation*, p. 149 (nous citons la réimpression de 1964 dans *Langage*

<sup>16</sup> Le terme est de Bernard Pottier (cf. *Sur le système des prépositions*, in: „Le Français moderne”, janvier 1961, pp. 1—6). En grammaire traditionnelle, on comprend par présentatifs les mots ou expressions du type *voici* ou *c'est*, dans *voici l'hôtel*, *c'est ici*. Notons en passant la terminologie fort commode qu'avait lancée G. Gougenheim (op. cit., p. 140): „L'article défini est la morphème de la notoriété [...]. L'article indéfini est le morphème de l'absence de notoriété”.

<sup>17</sup> B. Pottier, op. cit., p. 2. — A remarquer que l'enseignement du français en Pologne dispose d'une excellente mise au point sous la forme du petit ouvrage de vulgarisation dû à Maria Łozińska et Ludomir Przesaszewski, *O francuskim rodzajniku i jego ekwiwalentach*, Warszawa 1972, 136 p. Les auteurs ont recours à des notions ensemblistes (surtout pp. 9-17); ce procédé nous semble le plus pratique, au moins dans l'enseignement pour débutants.

<sup>18</sup> *The French Contribution to Modern Linguistics: Theories of Language and Methods in Syntax*, Paris 1975, p. 78s.

et Science du langage): *Un homme doit apprendre de bonne heure à dominer ses passions* vs *L'homme doit apprendre de bonne heure à dominer ses passions*. Et p. 151: *Le soldat français sait résister à la fatigue* vs *Un soldat français sait résister à la fatigue*.

Il est cependant manifeste qu'en enseignant le français à des élèves étrangers, polonophones en l'occurrence, on a d'autres chats à fouetter, notamment de mauvaises habitudes grammaticales (au niveau élémentaire de l'emploi de l'article) à extirper. Il arrive par exemple que dans la classe des débutants le professeur, montrant aux élèves un crayon rouge et posant la question: *qu'est-ce-que c'est?* — exige la réponse *c'est le crayon rouge*, car (motivation) le crayon est défini par l'épithète *rouge!*

Laissant de côté les oppositions de nombre (*un, une/des; le, la/les*), oppositions que p. ex. l'article anglais ignore pour ce qui est du défini *the*, l'indéfini *a (an)* s'opposant à  $\emptyset$ , tout comme en allemand, aussi bien que les oppositions de genre, inexistantes d'ailleurs en français au pluriel (de même qu'en allemand) et totalement absentes du système anglais, nous nous attachons à l'analyse de l'opposition qui se présente à l'intérieur de la série I, entre les formes A et les formes B, ces dernières étant connues sous l'enseigne du *partitif*<sup>19</sup>.

Le partitif est donc un article indéfini, et non pas une troisième catégorie, à côté des indéfinis et de définis. „L'article indéfini et l'article partitif forment en principe une distribution complémentaire”, constate la *Grammaire Larousse du français contemporain* (p. 215), et elle a grandement raison. Il en découle une première indication didactique: introduire dans le programme d'abord l'article indéfini et l'article défini, et ce en même temps, parce que c'est seulement ainsi que l'élève acquiert l'intelligence du système partiel que constitue l'article. Et c'est dans un deuxième temps que l'on abordera l'étude du partitif, en tant que variété de l'article indéfini.

L'article indéfini précède (même en roumain; c'est seulement l'article défini qui est postposé et joint au substantif: *omul* 'l'homme'; l'article indéfini est toujours antéposé: *un om* 'un homme', *un deget* 'un doigt') les substantifs désignant des substances nombrables

<sup>19</sup> Une observation au départ: le fait que le polonais est une langue sans articles, donc sans articles partitifs, ne signifie point que cet idiome soit entièrement dépourvu de la possibilité d'exprimer, en jouant sur les différences casuelles, les mêmes oppositions que le français; ainsi *chcę chleba* = *je veux du pain*, *chcę chleb* = *je veux le pain* — (scil. que tu m'as préparé, etc.). Il faut cependant préciser que seulement certains verbes autorisent ce manquement des compléments d'objet direct (p. ex. *jem chleb* = *je mange du pain* aussi bien que *je mange le pain que...* et que pour l'attribut polonais, on se trouve dans l'impossibilité de marquer la différence entre *c'est du pain* et *c'est le pain que...*; il n'y a là qu'un seul équivalent polonais: *to (jest) chleb*.

(= discontinues), et l'article partitif se place devant les noms de substances non-nombrables (= continues)<sup>20</sup>. Tout comme l'indéfini, le partitif déterminant un substantif complément d'objet direct est dans une phrase négative remplacé par la préposition *de*: *A-t-il une voiture? — Il n'a pas de voiture. A-t-il de l'argent? — Il n'a pas d'argent.* Un comportement identique du partitif et de l'indéfini s'observe aussi dans le cas où la négation n'est pas totale: *A-t-il une voiture neuve? — Non, il n'a pas une voiture neuve, il a une vieille voiture. A-t-il de l'argent à jeter par les fenêtres? — Non, il n'a pas de l'argent à jeter par les fenêtres, mais il n'est point pauvre.* Notons enfin la même restriction, pour le partitif et pour l'indéfini, lorsqu'il est question de l'opposition nom propre /nom commun: comme le fait justement remarquer Mortéza Mahmoudian<sup>21</sup>, seul ce dernier peut admettre „le monème «partitif»” (on pourrait appliquer cette observation à l'article indéfini<sup>22</sup>).

Les remarques qui précèdent, ont voulu signaler l'étroite parenté de l'article dit indéfini et de l'article dit partitif: comme sur le plan phonologique [b] diffère de [m] par le seul trait de non-nasalité, le partitif diffère de l'indéfini par le trait: non-nombrable (ou massif<sup>23</sup>).

<sup>20</sup> *Un cahier vs du papier, une bouteille vs du verre.* G. Gougenheim (op. cit., p. 151), parle d'un „article de matière: *Cet enfant mange la soupe* ne signifie pas «Il mange une partie d'un ensemble constitué par la soupe» mais «Il consomme une matière que l'on appelle soupe». Cet article de matière peut se trouver devant des substantifs abstraits: [...] *Il a du coeur* [...]”. La formule de Gougenheim résume parfaitement un des aspects fondamentaux du partitif: le plus souvent, il n'est pas vraiment „partitif”! La pratique didactique (manuels, programmes...) ne tient guère compte de ce fait. Ne mentionnons qu'un exemple, le *Cours de Langue et de Civilisation Françaises*, p. I, de Gaston Mauger, Paris 1968, p. 50: le dessin représentant une miché de pain est glosé *c'est un pain*, celui montrant des tranches de pain est commenté *c'est du pain*. Une telle présentation des faits, sans être fautive, évidemment, est loin d'être complète. La majorité des manuels pour étrangers devraient être révisés sous ce point de vue. — Il va sans dire qu'on ne saurait par ailleurs passer sous silence l'emploi proprement partitif du soi-disant partitif: *J'ai mangé du pain que vous avez acheté*. Cet exemple est de Gougenheim (ibid.). La différence entre cette formule et *J'ai mangé le pain que vous avez acheté* serait en polonais rendue sur le plan verbal, par un changement d'aspect: *jadłem* (imperfectif) *chleb, który.. vs zjadłem* (perfectif) *chleb, który..*

<sup>21</sup> *Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle*, Paris 1970 (coll. SUP „Le linguiste” n° 9), p. 240.

<sup>22</sup> Le fait est notoire: dans l'expression *c'est un Harpagon* il s'agit d'un type, donc en réalité d'un nom commun. De même, lorsque l'on dit *c'est du Sartre*, on pense manifestement ceci: *c'est une opinion, une façon de sentir, de réagir, d'agir... de J.-P. Sartre*.

<sup>23</sup> Le terme apparaît dans *Pour enseigner le français. Présentation fonctionnelle de la langue*, publié sous la direction de Mortéza Mahmoudian, Paris 1976, p. 358 (opposé à «massif» et mis en rapport avec l'opposition inanimés/animés, les

Il faudrait à présent établir l'inventaire des formes du partitif, autrement dit, résoudre la question de savoir si à côté de *du* (et de la variante *de l'*) pour le masculin et de *de la* (et de la variante *de l'*) pour le féminin, il y a un pluriel, à savoir *des*. Desservant, par définition, le domaine du non-nombrable, le partitif s'accorde mal du nombre pluriel. Chez les grammairiens, il y a pas mal d'hésitation à ce sujet, mais le point de vue que nous défendons dans notre souci de simplicité (le rasoir d'Ockham!) semble prévaloir. Ch. Baylon et P. Fabre (op. cit., p. 15) sont même catégoriques: „*des*, partitif, n'est pas le pluriel de *du*, mais celui de *un* indéfini. En fait, le partitif c'est le refus du nombrable". Jean-Paul Colin (*Nouveau Dictionnaire des difficultés du français*, Paris 1970, p. 46) constate carrément que le partitif n'a pas de pluriel. Plus nuancé, Joseph Hansse (*Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques*, Paris—Bruxelles 1949, p. 97) affirme qu'au pluriel „l'article indéfini et l'article partitif se confondent dans leur forme (*des*) et dans leur syntaxe". Le manuel de W. von Wartburg et P. Zumthor (op. cit., p. 289), pourtant peu soucieux d'innover, a la formule suivante: „La forme du pluriel *des*, classée traditionnellement parmi les articles partitifs, n'est en réalité que le pluriel de *un* [...]". Et selon J. Dubois et R. Lagane (op. cit., p. 62), très fins dans leurs classifications, „dans la classe des noms pluriels, l'article indéfini et l'article partitif ont à peu près le même sens et il est parfois difficile de les distinguer; comparons les phrases:

*Il a repris DES rillettes*

(*des* est un partitif, car *rillettes* est un non-comptable, toujours au pluriel),

*Il a repris DES champignons*

(*des* est ici un partitif ou un indéfini, *champignon* étant non-comptable au sens de «plat de champignons» et comptable au sens de «plante comestible»).

Il nous semble utile d'attirer l'attention, en terminant la note, sur une pratique très répandue dans l'enseignement du français aux polonophones, tant au niveau des manuels qu'à celui des professeurs, qui consiste à insister sur l'emploi du partitif avec les substantifs compléments d'objet direct: *je bois du lait, il mange du pain, nous avons de l'argent*, etc., au détriment de son emploi avec le substantif attribut: *c'est du sucre, ce n'est pas du sel*, etc.<sup>24</sup>

animés n'étant pas combinables avec le «partitif»: \* *du cheval courait dans la prairie* vs *un cheval courait dans la prairie*).

<sup>24</sup> Notons ici les fautes fréquentes du type \* *ce n'est pas d'eau* (sous l'influence de *je ne bois pas d'eau*). Nous parlons bien sûr de débutants, mais notre étude tout entière ne concerne que les débutants.

En guise de conclusion, on pourrait donc dire que l'article dit partitif — qui n'est pas toujours «partitif» — variété de l'article indéfini appelée à désigner les non-nombrables (partant inanimés), invention subtile de langues avancées, apparaît dans l'enseignement comme un problème relativement simple, à la seule condition de le présenter toujours au sein du système dont il fait partie.

## RODZAJNIK CZĄSTKOWY — ZAGADNIENIE DYDAKTYCZNE

### Streszczenie

Niniejsza notatka poświęcona jest wazkiemu z punktu widzenia praktyki dydaktycznej zagadnieniu rodzajnika cząstkowego w języku francuskim. Tak zwany rodzajnik cząstkowy jest odmianą rodzajnika nieokreślonego, właściwą dla niepoliczalnych, w stosunku do którego stanowi dystrybucję komplementarną. Podobnie jak w innych językach zachodnich, romańskich i germańskich, francuski system rodzajnika nie obejmuje trzech kategorii: nieokreślonego, określonego i cząstkowego, lecz tylko dwie: nieokreślony i określony.